



CONCOURS
« LES JOYEUX NAUFRAGÉS »
CHANTS DE MARINS
ÉDITION 2007

LE PROJET :

Lors de la présentation de l'édition 2007 de la Fête des Chants de marins, réunir neuf équipes d'au moins quatre personnes, dont deux équipes féminines, invités à démontrer leur talent de constructeur naval et d'aventurier/navigateur pour animer un minichantier naval suivi d'une course à voile. Afin d'impliquer nos jeunes dans la participation à la fête des Chants de Marins nous demandons que chaque équipe recrute un jeune marin de moins de 14 ans. À ce sujet nous vous suggérons de communiquer avec monsieur Raymond Anctil responsable de l'école de voile du parc nautique au numéro 598-7374

OBJECTIFS :

Proposer une activité populaire amusante et accessible à un grand public.

Témoigner de la débrouillardise des participants (tes).

Soutenir la réappropriation du fleuve comme lieu de récréation.

Démystifier les craintes liées à la pratique d'un sport aquatique.

Maintenir la visibilité de la fête des chants de marins à longueur d'année.

DESCRIPTION :

Des matériaux de recyclage devront être majoritairement utilisés pour la fabrication de l'embarcation proprement dite. Chaque équipage devra se trouver un commanditaire qui acceptera de déboursier une somme de 150.00 \$ en échange de visibilité inscrite sur le navire qu'elle commandite. Cette somme de 150.00 \$ devra être remise à La Fête des Chants de marins 2007. De cette somme un montant de 75.00 \$ sera remis à l'équipe participante commanditée pour l'achat du **matériel secondaire** à la construction d'une embarcation ex. : clous, vis, cordages, toiles, polythène, rubans gommés, etc..., justifiable sur présentation de factures.

La somme de 75.00 \$ restante servira à l'organisation des Chants de Marins pour supporter les frais d'organisation de l'événement (publicité, promotion, achat des voiles, assurances, impression des logos des commanditaires... etc).

Chaque équipe recevra de l'organisation de la fête le matériel nécessaire pouvant servir de voiles (une jaune et une bleue, couleurs officielles de la fête des chants de marins, **aucune autre voile ne sera permise**) ainsi qu'une reproduction de la signature de son commanditaire à appliquer sur son embarcation.

Les participants (tes) devront fournir les outils nécessaires à la construction de leur embarcation sur place et devant public.

Le mini chantier naval sera situé à l'entrée du quai.

La construction des embarcations ne pourra débuter avant 8 h 30 min. samedi le 18. Chacune des embarcations devra pouvoir accueillir un équipage d'au moins quatre marins/constructeurs et tenir la mer suffisamment longtemps pour compléter un circuit autour de bouées témoins.

La mise à l'eau, le départ et la course se feront du côté est du quai où seront ancrées des bouées de référence. Compte tenu des heures des marées et des conditions météorologiques, la compétition 2007 se tiendra le samedi ou le dimanche.

Si la course devait être remise au dimanche à cause de la température, (voir grille de déroulement) les embarcations qui auront été construites le samedi seront mises à l'eau le dimanche matin à 11 h, la course se terminera alors à 12 h 30 et la remise des trophées aura lieu au spectacle de fermeture.

CONSTRUCTION

- un montant maximum de 75\$ (avant taxes) pour l'achat de matériaux neufs est permis.
- le jury vérifiera que le prix des matériaux est conforme aux prix du marché local, sans escompte ni commandite.
- les outils utilisés pour la construction doivent être des outils manuels ou des outils électriques à batterie. Un maximum de 3 recharges de batterie est permis.
- tous les cordages pour soutenir le mât ou orienter les voiles sont fournis par l'équipe.

COURSE

- Le comité d'organisation peut annuler la course si les conditions météorologiques ne sont pas sécuritaires (orages, forts vents...)

- La décision de prendre le départ est sous la responsabilité du chef d'équipe et de son équipage
- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire par chaque membre de l'équipage.
- Chaque bateau doit être équipé d'au moins 2 rames et d'une ligne flottante d'au moins 8 m (25') de longueur. L'usage de rames ou d'avirons est permis mais la/les voiles devront être déployées.
- **Les embarcations seront divisées en deux catégories, soit les multicoques et les monocoques. Les multicoques devront nécessairement compléter deux tours alors que les monocoques n'auront qu'à compléter un seul tour pour se classifier comme vainqueurs. Des trophées seront remis aux trois premiers de chacune des catégories.**

RÈGLES DE ROUTE

- les règles de routes élémentaires sont appliquées.
- les bateaux qui reçoivent le vent par la droite (tribord amure) ont priorité sur ceux qui reçoivent le vent par la gauche (bâbord amure) un bateau qui en rattrape un autre doit s'écarter pour le doubler.
- les bateaux les moins manoeuvrants ou en difficulté ont priorité sur les autres.

Assurances

La fête des chants de marins se dégage de toute responsabilité relative à la participation des membres d'équipages participants à cette course. À cet effet, chaque membre d'équipage devra obligatoirement signer une déclaration de non-responsabilité de l'organisation de la fête des chants de marins quant à sa participation à l'événement des joyeux naufragés.

Les participants de moins de 16 (seize) ans devront obtenir la signature de leurs parents pour participer à l'événement.

FICHE D'INSCRIPTION :

S.V.P. Veuillez inscrire ici les noms des participants (tes) de votre équipage, ainsi que nom de votre future embarcation et retourner le tout à Madame Valérie Bélanger à la COFEC au numéro de télécopieur : 598-3489.

Noms et adresses: -----

Navire : -----

Commanditaire :-----